

# LE MÉCÉNAT CULTUREL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ESDC ROSELLA HIGHTOWER

Direction Artistique : Paola Cantalupo

Le mécénat est un acte philanthropique d'initiative privée qui se traduit par le versement d'un don à un organisme pour une ou des actions d'intérêt général. Dans les faits, il s'agit d'un acte simple de don en numérique, en compétences en nature ou en technologie.



## Pourquoi soutenir l'ESDC

L'ESDC Rosella Hightower implantée à Cannes-Mougins depuis 50 ans est une association loi 1901 créée en 1961 par la danseuse américaine Rosella Hightower.

Elle est soutenue par l'Etat, la Région PACA, Le conseil Général des Alpes maritimes, les Villes de Cannes et de Mougins. Elle est reconnue par le Ministère de la Culture et de la Communication comme école nationale supérieure de formation en danse et est habilitée à délivrer deux diplômes d'état.

Le mécénat contribue de façon décisive à la réalisation de certains projets de l'ESDC et lui permet ainsi de mieux accomplir sa mission de formation culturelle.

Des compléments à nos programmes pédagogiques, des interventions auprès des publics scolaires, des tournées du Cannes Jeune Ballet en France ou à l'étranger, ou encore des améliorations des conditions d'accueil et de travail des élèves ne pourraient voir le jour sans l'apport indispensable de financements privés.

Soutenir l'ESDC c'est aussi soutenir le développement culturel local donc participer à l'attractivité de votre territoire.

## Le Mécénat ouvre droit à des réductions fiscales

Ces dons versés à une association à objectif culturel comme l'ESDC ouvrent droit à des réductions d'impôt.

Tout don versé à l'ESDC ouvre droit à une réduction d'impôt (Selon les cas cette réduction peut être égale à 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement).

## Avec le Mécénat, des valeurs partagées

Les valeurs que nous véhiculons sont proches des vôtres : exigence, goût de l'effort et dépassement de soi sont à la base de l'apprentissage de la danse - sport, art et moyen d'expression à la fois.

Étroitement associés à la vie de l'Ecole, vous pouvez suivre, aux côtés des élèves, les étapes du projet que vous avez choisi de soutenir.

## Avec le Mécénat, une visibilité internationale et une communication personnalisée

Au regard de la qualité de son enseignement et de la longévité de son implantation, l'ESDC est visible sur tous les supports liés à l'offre d'enseignement de la danse en France.

L'ESDC accueille plus de 300 élèves chaque année. Venant du monde entier (12 nationalités représentées en moyenne chaque année) ou issus du grand bassin cannois, ces élèves intègrent à la fin de leur formation le circuit des compagnies de ballets internationales en restant en contact avec l'école.

Les stages d'été de l'ESDC qui accueillent en moyenne 400 élèves chaque année venant de plus de 20 pays différents sont des rendez vous incontournables pour les danseurs amateurs ou professionnels.



Au delà de l'intérêt personnel que vous pouvez avoir pour les actions culturelles de proximité, votre soutien à l'ESDC Rosella Hightower est un moyen de communiquer autrement en externe ou en interne. Clairement positionné sur la formation culturelle, l'avenir et l'international, votre engagement pourra séduire, vos clients, vos partenaires, ou motiver vos équipes en interne.

L'ESDC bénéficie par ailleurs d'une image très positive auprès des institutions qui la soutiennent et des pouvoirs publics.



# COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DE L'ESDC ROSELLA HIGHTOWER



## Quelques actions de mécénat possibles proposées à nos partenaires selon leurs attachements personnels ou leurs choix stratégiques ...

Certains élèves sont en difficulté pour financer leurs études. **Vous leur offrez une bourse artistique ou d'hébergement** (à partir de 1700 € par an).

L'école améliore ses outils informatiques et multimédia pour les études des élèves. **Vous nous permettez d'acquérir le matériel** (budget sur demande).

Certains élèves participent à des **concours internationaux** leur offrant une visibilité dans le monde professionnel. **Vous financez tout ou partie de leurs frais d'inscription, de transport et d'hébergement** (à partir de 500 €).

Nous organisons des **échanges de professeurs** entre structures françaises ou internationales afin de permettre à nos élèves de se préparer à la diversité de style et de personnalités qu'ils rencontreront pendant leur carrière. **Vous prenez en charge les frais de déplacement et d'hébergement des professeurs** (à partir de 500 €).

Le **Cannes Jeune Ballet**, qui fonctionne sous le principe d'une compagnie junior, est un des outils d'insertion professionnelle imaginé par Rosella Hightower au cœur de son école. Ce principe passe par le travail de création de pièces chorégraphiques ou par la reprise de pièces de répertoire. **Vous financez les droits de création ou de reprise pour un ballet** (à partir de 2000 €).

Le Cannes Jeune Ballet est invité à se produire en France ou à l'étranger. Ces représentations, qui véhiculent l'image de la France et de l'école, offrent à nos élèves une expérience unique de formation à la vie « en tournée ». **Vous prenez part aux frais techniques ou logistiques de ces spectacles** (à partir de 3 000 €).

L'enseignement culturel passe aussi par l'approfondissement de leur **culture artistique générale**. Nous proposons un programme de sorties culturelles pour nos élèves. **Vous financez tout ou partie d'une sortie culturelle** (transport, place de spectacle ou entrée dans des musées) (à partir de 200 €).

Afin de nous adapter constamment aux exigences de formations en danse d'un niveau professionnel et supérieur et d'accueillir des élèves dans des conditions optimales, nous devons régulièrement **adapter nos équipements** (sols spécifiques pour la danse, barres, foyer des étudiants...). **Vous participez pour tout ou partie à ces investissements** (à partir de 3 000 €).



## NOUS VOUS PROPOSONS

### Selon le partenariat mis en place

- La visibilité sur l'ensemble de nos supports de communication.
- La visibilité exclusive sur les programmes des manifestations ou pièces chorégraphiques que vous financez.
- Une visibilité dans nos locaux et dans les espaces aménagés avec votre soutien.
- Des places de spectacles lors des représentations.
- Des offres de tarifs préférentiels sur nos stages pour vos salariés.
- Des interventions culturelles ou pédagogiques dans vos locaux pour vos salariés.
- Des visites découvertes de notre école.

## CONTACTEZ NOUS

Par mail :

[mecenat@cannedance.com](mailto:mecenat@cannedance.com)

Par Tel :

**04 93 94 79 80**

